

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

Citoyen... à Bourg-la-Reine, en France, en Europe et dans le monde

« TROIS ANS à venir sans élections majeures », nous répètent les médias : cela signifie-t-il que, pendant trois ans, nous pouvons laisser la politique aux élus, et simplement garder un œil amusé sur les manœuvres plus ou moins habiles des candidats à la candidature ?

Ce serait une double erreur : d'une part, nous avons devant nous un référendum sur l'Europe qui représente un enjeu majeur, d'autre part et surtout, parce qu'une démocratie ne peut se suffire de la simple élection périodique de représentants.

Les citoyens peuvent-ils se contenter de déléguer tous les pouvoirs aux élus, quitte à rendre ces derniers responsables de tous les maux, et à se livrer au jeu impitoyable de « sortons les sortants » ?

Bien sûr que non : dès ses débuts, les Grecs ont compris qu'en démocratie « on rend compte de l'autorité qu'on exerce, toutes les délibérations sont soumises au public »*

Autrement dit, pas de vraie démocratie sans participation des citoyens à la vie politique.

Cela commence à la vie dans les quartiers (c'est tout l'intérêt de prendre le risque de donner des moyens, même limités, aux comités de quartiers : on en est loin, à Bourg-la-Reine !), et cela vaut bien entendu au niveau de la commune (à quand une vraie concertation sur la ZAC du centre-ville ?).

Mais cela est vrai aussi au niveau national : on voit bien que l'avenir du service public, menacé de toutes parts, dépendra pour beaucoup de la détermination des citoyens à le défendre.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est vrai aussi au niveau international : concernant le référendum sur l'Europe, faire l'effort d'analyser le projet de constitution** vaut sans doute mieux que de s'en remettre aux appels de tel ou tel.

Alors, trois ans de répit ? Bien sûr que non : c'est au contraire le moment de préparer l'avenir, par tous les moyens. Les possibilités d'engagement sont multiples : pas seulement dans les partis politiques et dans les associations citoyennes, mais aussi dans toutes les associations qui agissent dans des domaines plus spécifiques de la vie de la cité (environnement, consommation, etc).

Et si, parmi les bonnes résolutions de la rentrée, vous preniez celle de ne pas laisser les autres agir à votre place ?

Jean-Louis Pérignon,
Jean-Pierre Lettron.

* Hérodote, Histoires, III, 80-82.

** par exemple sur le site de « Citoyen à Bourg-la-Reine » : citoyenblr@free.fr

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Sénateurs

26 septembre : renouvellement du tiers du Sénat, dont les sept sénateurs des Hauts-de-Seine qui ont été élus il y a neuf ans.

S'agissant d'une élection au deuxième degré, le gros bataillon des électeurs est constitué par les conseils municipaux.

Qui connaît ces sept sénateurs ? Pour ce qui me concerne, à part Roland Muzeau (du groupe communiste républicain et citoyen) qui envoie régulièrement tous les deux ou trois mois un compte rendu de son activité parlementaire, et l'ancien président du Conseil général qui défraie la chronique de temps à autre, je les ai découverts dans les semaines précédant le scrutin, quand ils se sont rappelés qu'ils avaient des électeurs et se sont décidés à leur écrire !

Bonne nouvelle ; le mandat ayant été ramené à 6 ans, la fréquence des informations devrait être améliorée en conséquence.

Dominique Forette.

Permanence des élus

LES ÉLUS de l'opposition sont là pour vous représenter : n'hésitez pas à prendre contact avec eux, le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1 boulevard Carnot.

Numéro du téléphone-répondeur-enregistreur : 01 41 13 66 41.

Courriel : citoyenblr@free.fr
Site web : <http://citoyenblr.free.fr>